



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Saint- Denis, le 12 avril 2019

### Lancement d'un Appel à projets (AAP)

## « Construisons ensemble les nouveaux circuits de valorisation des matériaux du BTP »

Etablissement public territorial (EPT) de Plaine Commune

L'EPT de Plaine Commune, territoire d'innovation, lance le premier Appel à projets (AAP) autour de sa démarche « Métabolisme urbain » (1), intitulé « Construisons ensemble les nouveaux circuits de valorisation des matériaux du BTP ». Soutenu par la Région Ile-de-France, l'ADEME Ile-de-France, l'ANRU et la Caisse des dépôts et consignations, cet AAP vise à rendre opérationnels de nouveaux circuits de valorisation de type réemploi / réutilisation / recyclage (3R) des matériaux du BTP sur le territoire.

L'objectif de Plaine Commune : puiser dans ses propres ressources des matériaux pour assurer son aménagement et son renouvellement urbain, et ainsi permettre la création de nouveaux marchés et de nouvelles opportunités pour tous les acteurs économiques (y compris ceux relevant de l'ESS) du territoire et de la Région.

Comme le souligne Didier Paillard, Vice-président au Développement économique de Plaine Commune : « après une année de travail menée sur l'identification des ressources matérielles de notre territoire, autrement appelées « Mine Urbaine (2) », nous souhaitons aujourd'hui via cet AAP mobiliser et co-construire les nouvelles filières économiques de valorisation avec les acteurs locaux, afin de rendre notre territoire plus résilient ».

### 5 typologies de matériaux prioritaires identifiées dans le cadre du projet « Métabolisme urbain »

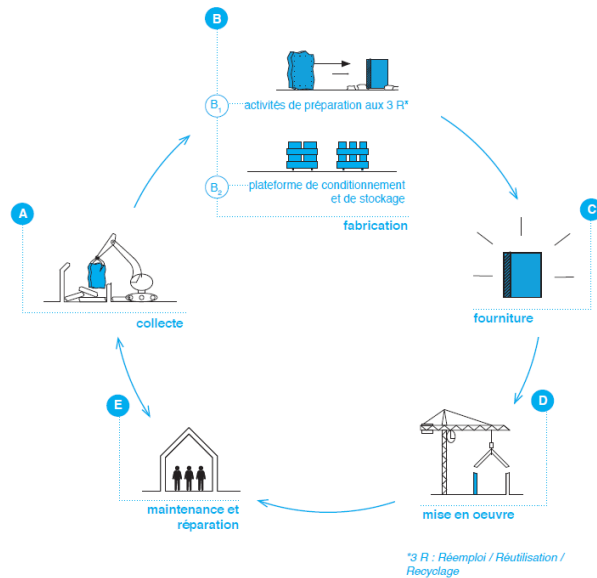
Plusieurs mois d'analyse de sites « émetteurs de matériaux » du territoire (issus de chantiers pilotes de démolition et de rénovation) ont permis d'identifier les matériaux les plus stratégiques pour Plaine Commune. Cinq matériaux ont ainsi été sélectionnés au regard de plusieurs critères, dont le volume du gisement et la qualification des débouchés, à savoir : la terre cuite (briques pleines et tuiles), le béton, les menuiseries extérieures, le bois et la serrurerie-métallerie.

<sup>1</sup> Lancé en 2017, ce projet vise à déployer une démarche d'économie circulaire sur les chantiers du territoire, qu'ils soient de démolition, de rénovation, ou de construction neuve. Pour plus d'information sur le projet : <http://eco.plainecommune.fr/nos-atouts/une-economie-novatrice/le-metabolisme-urbain/#.XKr2rkiZQdU>

<sup>2</sup> La « Mine urbaine » est constituée de l'ensemble des matériaux présents dans les bâtiments ou espaces publics, qui vont - pour la plupart - devenir des déchets de chantier lors des projets de démolition ou de réhabilitation. Il s'agit donc ici de changer de regard sur ces matériaux, et de les considérer non plus comme des déchets mais bien comme des ressources disponibles pour d'autres projets

## Les secteurs d'activités concernés

Toutes les activités traditionnelles d'un chantier sont potentiellement concernées par cet AAP, de la collecte des matériaux sur les chantiers de démolition, à leur mise en œuvre - une fois « réhabilités » - sur des chantiers de construction neuve :



## L'Appel à projets : outil catalyseur des forces économiques

Cet AAP doit permettre :

- d'identifier les acteurs intéressés par le développement d'activités économiques sur la valorisation des matériaux du BTP - qu'ils soient locaux, spécialisés dans l'économie circulaire, l'ESS ou qu'ils soient pionniers sur de nouvelles technologies ou de nouveaux services ;
- de mobiliser et d'animer un écosystème collaboratif de manière à avoir un effet de levier et de créer des synergies entre différents projets ;
- d'accompagner l'émergence, le développement ou la consolidation de ces projets sur les matériaux prioritaires.

## Une démarche collective enrichie par un accompagnement personnalisé

Les acteurs se verront proposer un accompagnement collectif pendant six mois en vue de les aider à structurer leur projet d'économie circulaire, quel que soit son niveau de maturité. A cela s'ajoutera, pour les lauréats, un accompagnement individuel, afin de leur permettre de déployer leur projet de manière pérenne sur le territoire.

## Dépôt des dossiers et informations

*Les dossiers de candidature doivent être déposés avant le **15 mai 2019 à 17h***

*Ils doivent être envoyés à la Cheffe de projet Métabolisme urbain de Plaine Commune – Justine Emringer – [justine.emringer@plainecommune.fr](mailto:justine.emringer@plainecommune.fr) ou via Wetransfer à cette adresse s'ils font plus de 5 Mo*